



CFPPA Carmejjane

La réussite au cœur
des Alpes du Sud



CS Arboriste-Élagueur

Certificat de spécialisation Arboriste-Élagueur (CS AE)

En formation continue (Niveau 4)

Durée de la formation

980 heures (au total) :

- 560h en centre de formation

- 420h en entreprise (stages)

Dates de session

De début novembre à début juin
(sur une année scolaire)

Délai d'accès à la formation

1 mois après l'entrée en formation
sous réserve de places disponibles

Lieu

CFPPA Carmejjane

Route d'Espinouse

04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour la session précédente :

Taux de réussite : 71%

Taux d'insertion : 86%

Taux de satisfaction : 100%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Abattre ou démonter des végétaux encombrants ou dangereux.
- Diagnostiquer l'état de l'arbre ou plantation et proposer une solution d'intervention.
- Effectuer des choix techniques sur l'entretien, la consolidation des arbres, massifs ou haies.

MÉTIERS VISÉS

- Élagueur.se travaillant dans une entreprise spécialisée en élagage ou travaux forestiers, chez un paysagiste ou au sein d'une collectivité territoriale.
- Arboriste grimpeur.se

POURSUITE D'ÉTUDES

- Le CS AE conduit prioritairement à une insertion professionnelle : salariat, création d'activité
- Possibilité d'une poursuite d'étude vers un CS GAO (Gestion des Arbres d'Ornement)

CONTENU DE LA FORMATION

- Capacité professionnelle 1 : Définir une stratégie d'intervention (UC 1)
 - Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
 - Élaborer un plan d'intervention
- Capacité professionnelle 2 : Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail (UC 2)
 - Utiliser des techniques d'accès au houppier
 - Se déplacer dans un arbre
- Capacité professionnelle 3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres (UC 3)
 - Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
 - Réaliser des opérations de suppression

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

